



Saint-Paul-lès-Dax

POUSTAGNACQ

# Le Moulin

**Sur le ruisseau de la Herrère, un vieux moulin à farine devenu minoterie.**

En empruntant la rue René Loustalot qui suit la trace de l'ancien chemin charretier (la carrère) ou circulait jadis le train sur rail de bois, vous découvrirez le moulin de Poustagnacq.

**Un peu d'histoire :** Avant la révolution, existait en ces lieux un moulin à farine propriété des Barnabites de Dax. La Constituante ayant voté la mise à disposition de l'Etat des biens du clergé, celui-ci fut acquis aux enchères pour 20 livres par le Sieur Nogues. Il devint ensuite, sous la restauration, la propriété de Bertrand Geoffroy qui l'annexa à son domaine d'Abesse et le transforma en usine à fer.

**La dynastie Lartigue :** Le 2 octobre 1858, le fermier à gages, Jean Lartigue devient propriétaire de Poustagnacq et c'est à son fils, fermier agriculteur comme il aimait s'appeler, que l'on doit l'expansion du domaine. C'est lui qui fit creuser le canal de 6 mètres de large pour fixer le lit du ruisseau de la Herrère. Il assécha les marais voisins et les transforma en 40 ha de pâtures et terres à maïs sur lesquelles il élevait 60 vaches et des cochons.

Le fromage de Poustagnacq était à l'époque réputé.

Il pratiqua l'ensilage pour conserver le fourrage (procédé très moderne à l'époque) et monta une usine de fabrication de vin à partir de raisins secs.

Son fils Auguste devint Maire de Saint-Paul en 1888 et le restera jusqu'en 1919. C'est à lui que l'on doit l'aspect actuel du moulin avec ses 3 niveaux et les immenses entrepôts utilisés pour la minoterie.



Photo S. Rica

Le troisième Jean Lartigue modernise le système du moulin en 1947 et fait ajouter un quatrième niveau au bâtiment. L'énergie est fournie par une turbine installée sur le ruisseau dont on aperçoit encore les vestiges. La concurrence des grands moulins de Bordeaux va entraîner la chute de l'entreprise. **Les machines s'arrêtent définitivement le 31 décembre 1978.**

Le réveil de toute activité industrielle étant désormais exclu, la municipalité achète les anciennes installations afin de les préserver d'une déchéance rapide. De coûteux travaux de sauvegarde ont permis de préserver le site. La grande bâtisse cherche encore une utilisation digne de son aspect et de son cadre.

**La promenade Auguste Lartigue :** la municipalité a pris contact avec la famille Moras, descendants de Jean Lartigue et a obtenu la cession pour un prix modique d'une bande de terrain de 30 mètres le long du canal.

Aménagée en promenade piétonne de près d'un kilomètre, agrémentée d'espaces de repos. Plantée de 134 arbres d'essence locale (chênes, pins, hêtres), elle fournit un ombrage salubre et coloré, particulièrement à l'automne. Elle fait partie du circuit pédestre.



Photo Marie